



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Motion

Luxembourg, le 25 novembre 2020

Dépôt : Claude Wiseler

Groupe politique CSV

**Présentation de critères sanitaires objectifs et chiffrés
pour sortir des nouvelles restrictions**

La Chambre des Députés,

- Considérant la période présumée de validité des nouvelles mesures dans la lutte contre la pandémie Covid-19 jusqu'au 15 décembre 2020 (Amendement 12 relatif à l'Article 11) ;

Invite le Gouvernement

- À informer dès à présent le public et la Chambre des Députés des critères sanitaires objectifs, scientifiques et chiffrés qui seront à la base des décisions du Gouvernement pour soit abandonner, continuer ou renforcer les restrictions en vigueur.